



Centre  
D'ACTION  
BÉNÉVOLE

---

De

Sherbrooke

Politique d'annulation

---

Programme de formation

### **Formation régulière :**

Si l'annulation est effectuée 14 jours ouvrables avant la journée de la formation : - Remboursement complet. Si le paiement a été effectué par carte de crédit, des frais administratifs seront appliqués.

Si l'annulation est effectuée entre le 14e et le 10e jour ouvrable avant la journée de la formation:

-Remboursement de 50% des frais de formation et si le paiement a été effectué par carte de crédit, des frais administratifs seront appliqués.

Si l'annulation est effectuée entre le 9e et le 5e jour ouvrable avant la journée de la formation :

-Remboursement de 25% des frais de formation et si le paiement a été effectué par carte de crédit, des frais administratifs seront appliqués.

Si l'annulation est effectuée moins de 5 jours ouvrables avant la journée de la formation :  
-Aucun remboursement ne sera effectué.

Les crédits-service provenant de la Ville de Sherbrooke sont applicable à cette politique

\*Sujet à changement en fonction des particularités pour certaines formations, se référer au calendrier de formation.

### **Formation sur demande :**

10 jours ouvrables avant la formation : aucun frais

5 jours ouvrables avant la formation : 25% du montant au contrat

4 jours ouvrables et moins : 50% du montant au contrat sans les frais de déplacement

### **Important :**

Veillez prendre note qu'en raison de la pandémie, nos formations présentiellees peuvent changer, et ce, à tout moment pour des formations à distance. Il est donc de la responsabilité du participant de rester à l'affût de changements qui peuvent survenir. Sachez que la santé et la sécurité de nos participants est notre plus grande priorité et nous nous assurons de tenir les personnes participantes au courant des changements apportés dès que possible. Aucun remboursement en lien avec les mesures sanitaires ne pourra être accordé.